

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

**Rapport de gestion
et
États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités**

Les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 juillet 2021

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée et de ses filiales (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans au 31 juillet 2021 et pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes à cette date et des états financiers consolidés annuels audités de Reitmans pour l'exercice clos le 30 janvier 2021 ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Le présent rapport de gestion est daté du 23 septembre 2021.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), aussi appelées principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants d'argent qui figurent dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire ou lorsqu'il s'agit d'un montant par action ou d'un prix d'exercice. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 23 septembre 2021.

À moins d'indications contraires, toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 13 semaines closes le 31 juillet 2021 (le « deuxième trimestre de l'exercice 2022 ») sont comparées aux données des 13 semaines closes le 1^{er} août 2020 (le « deuxième trimestre de l'exercice 2021 ») et toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 26 semaines closes le 31 juillet 2021 (le « premier semestre de l'exercice 2022 ») sont comparées aux données des 26 semaines closes le 1^{er} août 2020 (le « premier semestre de l'exercice 2021 »).

Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse www.reitmanscanadalimitee.com, ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Mise à jour sur la COVID-19 et autres mises à jour importantes de la société

La pandémie de COVID-19 continue d'avoir une incidence importante sur les résultats de la société. Au 30 janvier 2021, 240 des 415 magasins (58 %) de la société étaient fermés en raison des mesures gouvernementales de confinement. Cette fermeture partielle du réseau de magasins de la société s'est poursuivie au cours du premier trimestre de l'exercice 2022. Même si les restrictions ont été assouplies et que certains magasins ont rouvert, en avril 2021, une troisième vague, accompagnée d'une augmentation des cas de COVID-19, a nécessité d'autres mesures gouvernementales de confinement. Au 31 juillet 2021 et à la date du présent rapport de gestion, la société n'avait plus de magasins temporairement fermés en raison des mesures gouvernementales de confinement. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, la société a graduellement rouvert ses magasins et, à la fin du mois de juin 2020, tous les magasins de la société étaient ouverts. Au cours du premier semestre de l'exercice 2021, tous les magasins de la société ont été fermés pendant 55 jours consécutifs. Pendant le confinement partiel ou complet, la société a continué de remplir ses commandes électroniques, les ventes n'étant toutefois pas suffisantes pour compenser les pertes attribuables aux fermetures. En juin 2021, la société a mis en place son

initiative de cueillette en magasin des achats en ligne (« CMAL ») afin d'améliorer l'expérience omnicanal de ses clients et de diminuer les coûts de transport associés aux commandes en ligne. Comme la CMAL n'a débuté qu'en juin 2021, elle a eu une incidence minime sur les résultats d'exploitation du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2022 relativement aux coûts de transport.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2022, les mesures prises par la société pour protéger sa situation financière ont de nouveau inclus la mise à pied des associés aux ventes pendant la fermeture temporaire des magasins et l'obtention d'une aide financière dans le cadre de programmes fédéraux, comme la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (la « SUCL »). Ces mesures et cette aide financière ont permis d'atténuer les conséquences financières de la pandémie de COVID-19 sur les activités de la société.

La mesure dans laquelle la COVID-19 continuera d'avoir une incidence sur les activités de la société, y compris sa chaîne d'approvisionnement, le comportement de magasinage et la demande des consommateurs, notamment pour ce qui est des achats en ligne, dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment. Cette évolution future tient compte de la progression de la vaccination contre la COVID-19 au Canada, des taux de vaccination parmi la population canadienne et des autres mesures prises par les différentes autorités gouvernementales pour contenir le virus et la propagation de ses variants afin de circonscrire les vagues potentielles futures ainsi que des habitudes de magasinage des clients futurs, y compris les ventes en ligne. Alors qu'elle relève les défis posés par la pandémie de COVID-19, la société devra s'adapter aux nouvelles préférences des clients et surveiller de près sa situation de trésorerie et contrôler ses dépenses, tout en gérant ses stocks afin de refléter la modification sans précédent de la demande depuis le début de la pandémie de COVID-19. L'information financière actuelle n'est pas nécessairement représentative des résultats d'exploitation futurs.

Le 19 mai 2020, la société a obtenu une ordonnance initiale (l'« ordonnance ») de la Cour supérieure du Québec (la « Cour ») afin de se placer sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC ») et Ernst & Young Inc. a été nommé contrôleur. Depuis sa requête initiale le 19 mai 2020, la société a obtenu quatre prolongations de l'ordonnance, la plus récente étant en vigueur jusqu'au 28 septembre 2021. Le processus prévu par la LACC a permis à la société de mettre en œuvre un plan de restructuration opérationnelle et commerciale qui comprenait la fermeture des bannières Thyme Maternité et Addition Elle. Se reporter à la section intitulée « Activités abandonnées ». De plus, la société a renégocié des durées de contrat de location plus favorables avec ses propriétaires pour la quasi-totalité de ses magasins restants. La société demeure engagée dans le processus relatif à la LACC et progresse avec l'aide du contrôleur et prévoit faire des annonces à mesure que d'autres progrès importants seront réalisés, y compris un plan d'arrangement qui sera déposé et communiqué à une date ultérieure. En août 2020, la société a obtenu auprès d'une institution financière canadienne un financement provisoire garanti (le « prêt débiteur-exploitant ») d'un montant maximal de 60,0 millions de dollars, y compris des facilités permettant d'obtenir des lettres de crédit d'un montant maximal de 5,0 millions de dollars. Le 25 mai 2021, la société a obtenu l'autorisation de la Cour de ramener la facilité de prêt débiteur-exploitant de 60,0 millions de dollars à 30,0 millions de dollars. Au 31 juillet 2021, outre l'émission de lettres de crédit d'un montant total de 0,6 million de dollars, la société n'avait pas effectué de prélèvements sur la facilité de prêt débiteur-exploitant. Étant donné l'incertitude entourant l'incidence à venir de la pandémie de COVID-19, la société ne peut garantir qu'elle n'utilisera pas le prêt débiteur-exploitant dans le futur.

Ces facteurs et circonstances, auxquels s'ajoute le caractère imprévisible de l'issue des questions découlant des procédures en vertu de la LACC, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation et, par conséquent, de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cadre normal de ses activités.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle suppose que la société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle pourra réaliser ses actifs et régler ses passifs et ses engagements dans le cadre normal de ses activités. Lors de la détermination du caractère approprié de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et de l'existence d'incertitudes appréciables susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation, la direction doit considérer toutes les informations disponibles à l'égard de l'avenir, y compris les flux de trésorerie futurs estimés, portant sur une période d'au moins 12 mois après la clôture de la période de présentation. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 juillet 2021 ne comprennent pas les ajustements de la valeur comptable et le classement des actifs, des passifs et des charges comptabilisés qui pourraient autrement s'imposer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas appropriée. De tels ajustements pourraient être importants. Il est impossible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19 de même que l'incidence qu'elle aura sur les résultats financiers et la situation financière de la société au cours des périodes futures. La société examinera les plus récents faits nouveaux et conséquences de la pandémie, y compris les évaluations actualisées des flux de trésorerie futurs. Toute incidence additionnelle découlant de la COVID-19 sera reflétée dans les résultats financiers de l'exercice en cours, s'il y a lieu.

Activités abandonnées

Dans le cadre de son plan de restructuration, la société a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2021, dont les résultats et les flux de trésorerie sont, par conséquent, reclassés dans les activités abandonnées. Selon l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les états comparatifs des résultats et du résultat global doivent être présentés comme si les activités avaient été abandonnées à compter du début de l'exercice comparatif. Les activités abandonnées ont donc été exclues du bénéfice net (de la perte nette) lié(e) aux activités poursuivies et sont présentées en tant que bénéfice (perte) lié aux activités abandonnées, après impôt, sous un poste distinct de l'état consolidé des résultats.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société, notamment les déclarations qui concernent les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les activités, la situation financière et les activités d'exploitation de la société, et reposent sur plusieurs hypothèses qui entraînent la possibilité que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes de la société exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que les objectifs, les plans, les priorités stratégiques et les perspectives commerciales ne se concrétiseront peut-être pas. En conséquence, la société ne peut garantir que les déclarations prospectives se matérialiseront ni, le cas échéant, quels seront les avantages que la société en tirera. Les déclarations prospectives qui figurent dans les présentes visent à présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction en date du présent rapport de gestion et à permettre aux investisseurs et autres intéressés de mieux comprendre le contexte opérationnel de la Société. Le lecteur est toutefois prévenu que l'utilisation des déclarations prospectives pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances.

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des plans, des buts, des attentes, des aspirations, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, du rendement et des perspectives de la société, ainsi que des occasions qui s'offrent à elle et des questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion comprennent notamment des déclarations concernant les convictions de la société à l'égard de ses stratégies et de ses marques et leur capacité de générer une croissance rentable à long terme, les liquidités futures, les dépenses d'investissement en immobilisations planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Ces déclarations prospectives spécifiques se retrouvent dans l'ensemble du présent rapport de gestion et comprennent celles qui sont mentionnées aux sections intitulées « Gestion des risques d'exploitation » et « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « prévoir », « s'attendre à », « croire », « pourrait », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel en ce qui concerne la société et sa gestion.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives, notamment les suivants :

- la capacité de la société à poursuivre son exploitation;
- l'issue de la procédure en vertu de la LACC et son incidence sur les relations avec les fournisseurs et le comportement des clients;
- les variations des taux de change, notamment la grande volatilité du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession ou des modifications du taux d'inflation ou de déflation, les taux d'emploi, les taux d'intérêt, les taux de change ou les prix des dérivés;
- des perturbations économiques majeures causées par des risques sanitaires mondiaux (comme la COVID-19) qui influencent les mesures sanitaires (p. ex. le confinement et la fermeture des commerces), la demande des consommateurs et entravent la capacité d'obtenir des marchandises en temps opportun;
- les modifications touchant les coûts des produits et les réseaux d'approvisionnement, y compris la perturbation de la chaîne d'approvisionnement de la société causée par la pandémie de COVID-19;
- une concurrence accrue, qu'elle soit attribuable aux concurrents actuels ou à de nouveaux joueurs sur le marché;
- l'évolution des préférences des consommateurs pour le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'introduction de nouvelles technologies;
- la saisonnalité et les conditions météorologiques;
- l'incapacité de l'infrastructure de technologies de l'information (« TI ») de la société à soutenir les exigences des activités de la société, ou des atteintes à la sécurité interne ou externe, des attaques par déni de service, des virus, des vers et d'autres atteintes à la protection des données ou à la cybersécurité, connues ou inconnues;
- le fait de ne pas tirer d'avantages des investissements de la société dans ses nouveaux systèmes de TI;

- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les freintes de stocks;
- le fait de ne pas réaliser les résultats attendus, notamment la croissance des produits, les économies prévues ou les gains d'efficacité opérationnelle associés aux grandes initiatives de la société, y compris la restructuration;
- les variations des passifs de la société au titre de l'impôt sur le résultat, de l'impôt sur le capital, de l'impôt foncier ou d'autres impôts et des passifs réglementaires, y compris les modifications des lois et des règles fiscales ou des cotisations futures.

Cette liste de facteurs pouvant influencer sur les déclarations prospectives de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Des risques et incertitudes supplémentaires sont analysés dans les documents que la société dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a déterminé plusieurs mesures de rendement clés et mesures financières non conformes aux PCGR qui, de l'avis de la direction, sont utiles pour évaluer le rendement de la société; les lecteurs sont toutefois prévenus que certaines de ces mesures n'ont pas nécessairement de définition normalisée aux termes des IFRS et, de ce fait, peuvent ne pas être comparables à des expressions semblables utilisées par d'autres sociétés.

En plus de traiter du bénéfice conformément aux IFRS, le présent rapport de gestion contient des références au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté »), à titre de mesure financière non conforme aux PCGR. Le BAIIA ajusté se définit en tant que bénéfice net (perte nette) avant la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat, les produits d'intérêts, les charges d'intérêts, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, la dépréciation d'actifs non financiers et les coûts de restructuration. Par suite du classement des activités d'Addition Elle et de Thyme Maternité dans les activités abandonnées, le BAIIA ajusté a aussi été ajusté pour exclure les activités abandonnées.

Le tableau suivant effectue le rapprochement entre la mesure conforme aux PCGR la plus comparable, soit le bénéfice net ou la perte nette lié aux activités poursuivies, et le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement et les dépenses d'investissement en immobilisations, et elle utilise cette mesure à ces fins. L'exclusion des produits et des charges d'intérêts élimine l'incidence sur le bénéfice tiré d'activités autres que d'exploitation. L'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur élimine l'incidence hors trésorerie et l'exclusion des coûts de restructuration et des activités abandonnées présente les résultats des activités poursuivies. Le BAIIA ajusté a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes. Cette mesure n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Bien que les variations des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur constituent des charges hors trésorerie, les actifs amortis devront fréquemment être remplacés ultérieurement;

par conséquent, le BAIIA ajusté ne reflète pas les besoins de trésorerie pour ces remplacements. Le BAIIA ajusté ne devrait pas être considéré à titre de trésorerie discrétionnaire qui peut être investie dans la croissance de l'entreprise ou encore à titre de mesure de la trésorerie qui sera disponible pour satisfaire aux obligations de la société. D'autres sociétés peuvent calculer le BAIIA ajusté différemment. De temps à autre, la société peut exclure des éléments additionnels si elle croit qu'elle pourra ainsi arriver à une analyse plus efficace du rendement opérationnel sous-jacent. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Le BAIIA ajusté ne devrait pas servir de substitut aux mesures de la performance calculées selon les IFRS ni être considéré comme une solution de rechange au bénéfice net, aux entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, d'investissement ou de financement, ou à toute autre donnée contenue dans les états financiers et présentée à titre d'indicateur de la performance financière ou de la capacité de la société à générer des liquidités, qui sont tous des facteurs présentés conformément aux IFRS. Bien que le BAIIA ajusté est souvent utilisé par les analystes en valeurs mobilières, les prêteurs et les autres intervenants pour évaluer les sociétés, cette mesure comporte des limites à titre d'outil d'analyse et ne devrait pas être prise en compte isolément ni servir de substitut dans l'analyse des résultats de la société présentés conformément aux IFRS.

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins et la croissance des ventes. La société met en œuvre une approche omnicanal pour établir un lien avec ses clients en s'alignant sur leurs habitudes d'achat par l'entremise de canaux de vente en ligne ou en magasin. Cette approche permet aux clients de magasiner en ligne pour la livraison à domicile ou la cueillette en magasin, l'achat dans l'un de nos magasins ou l'expédition à domicile à partir d'un autre magasin lorsque les produits ne sont pas disponibles dans un magasin donné. En raison du comportement des clients sur les différents canaux, la société présente une seule mesure des ventes des magasins comparables, qui comprend les ventes en magasin et sur les sites de commerce électronique. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes en ligne. Les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et les ventes en ligne et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement utile tant par les investisseurs que par les analystes. Les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

Comme il est indiqué à la section intitulée « Mise à jour sur la COVID-19 et autres mises à jour importantes de la société », à plusieurs reprises au cours du premier semestre de l'exercice 2022, la société a dû procéder à la fermeture temporaire de certains de ses magasins de détail en raison des directives gouvernementales de confinement. Étant donné le caractère sans précédent de la pandémie de COVID-19 et ses conséquences majeures sur les consommateurs et sur la capacité de la société à servir ses clients, la direction estime que les ventes des magasins comparables ne sont pas, à l'heure actuelle, représentatives des tendances sous-jacentes dans son secteur d'activité et que, pour cette raison, elles ne seraient pas significatives aux fins de la comparaison des ventes d'un exercice à l'autre. Par conséquent, le présent rapport de gestion ne renferme pas d'analyse des ventes des magasins comparables pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2022. La direction continuera de suivre l'évolution de la pandémie de COVID-19 et d'en évaluer les effets, et elle reprendra l'analyse des ventes des magasins comparables lorsque les résultats d'un exercice à l'autre seront plus représentatifs.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) lié(e) aux activités poursuivies au BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies :

	Pour les deuxièmes trimestres de		Pour les premiers semestres de	
	2022	2021	2022	2021
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	23,9 \$	(27,4) \$	23,9 \$	(74,1) \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	12,1	16,9 ¹	24,6	36,6 ¹
(Reprise de la) dépréciation d'actifs non financiers	(0,3)	2,2	(0,5)	8,3
Produits d'intérêts	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1,0	1,4	2,2	3,0
Charge d'impôt sur le résultat	0,2	0,1	0,2	0,4
Coûts de (profits découlant de la) restructuration, montant net	(5,9)	23,5	(12,4)	23,5
BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies	30,9 \$	16,6 \$	37,9 \$	(2,5) \$
BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies en % des ventes	17,9 %	11,5 %	12,9 %	(1,1) %

¹ Les chiffres comparatifs ont été majorés de 11,3 millions de dollars et de 11,5 millions de dollars, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2021 afin de comptabiliser adéquatement la charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles entre les activités poursuivies et les activités abandonnées. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier semestre de l'exercice 2022.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La société a un seul secteur à présenter qui tire ses produits principalement de la vente de vêtements pour femmes à ses clients grâce à ses bannières. La société exploite des magasins partout au Canada, principalement dans les galeries marchandes et les mégacentres commerciaux, tout en exploitant également des sites Web de commerce électronique de marchandises pour toutes ses bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques. La société exerce actuellement ses activités sous les bannières qui suivent :

Reitmans

Avec ses magasins d'une superficie moyenne de 4 700 pieds carrés, Reitmans est l'une des plus importantes chaînes de commerce de détail de mode féminine au Canada. Elle se démarque par une fidélité de la clientèle solidement établie grâce à un service hors pair, des stratégies marketing novatrices, ainsi que des produits de qualité.

PENNINGTONS

Chef de file canadien du marché des vêtements de grande taille, Penningtons propose à ses clientes une sélection de vêtements tendance et abordables pour les tailles mode 12 à 32. Penningtons exploite des magasins d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans des mégacentres au Canada.

RW & CO. exploite des magasins d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés situés dans des emplacements de choix dans des centres commerciaux importants. Sa mission est de faire découvrir la mode à une clientèle de style urbain en proposant des vêtements et articles mode pour les hommes et les femmes.

BANNIÈRES

	Nombre de magasins au 30 janvier 2021	Fermetures au T2	Nombre de magasins au 31 juillet 2021	Nombre de magasins au 1 ^{er} août 2020
Reitmans	245	(3)	242	255
Penningtons	92	(1)	91	105
RW & CO.	78	–	78	80
Total des magasins compte tenu des activités poursuivies¹	415	(4)	411	440

¹ Tous les magasins Addition Elle et Thyme Maternité ont été fermés relativement au plan de restructuration et ces résultats et flux de trésorerie ont été reclassés dans les activités abandonnées.

Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2022, il n'y a eu aucune ouverture de magasin. Différentes raisons peuvent mener à la fermeture d'un magasin donné, et la viabilité de chacun d'eux et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue d'être vendues dans le cours normal des activités. Après la clôture du deuxième trimestre de l'exercice 2022, la société a ouvert trois magasins Penningtons et en a fermé un. À la date des présentes, la société a 413 magasins.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022 EN REGARD DE CEUX DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021

	Deuxième trimestre de l'exercice 2022	Deuxième trimestre de l'exercice 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)
Ventes	172,3 \$	144,0 \$	28,3 \$	19,7 %
Coût des biens vendus	76,6	72,7	3,9	5,4 %
Marge brute	95,7	71,3	24,4	34,2 %
Marge brute en %	55,5 %	49,5 %		
Frais de vente et de distribution et charges administratives ¹	70,7	98,0	(27,3)	(27,9) %
Résultats des activités d'exploitation	25,0	(26,7)	51,7	s. o.
Charges financières nettes	(0,9)	(0,6)	(0,3)	50,0 %
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	24,1	(27,3)	51,4	s. o.
Charge d'impôt sur le résultat	0,2	0,1	0,1	100,0 %
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	23,9	(27,4)	51,3	s. o.
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées, après impôt	10,2	(44,6)	54,8	s. o.
Bénéfice net (perte nette)	34,1 \$	(72,0) \$	106,1 \$	s. o.
BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies ²	30,9 \$	16,6 \$	14,3 \$	86,1 %
Bénéfice (perte) par action :				
De base	0,70 \$	(1,47) \$	2,17 \$	s. o.
Dilué(e)	0,70	(1,47)	2,17	s. o.
Bénéfice (perte) par action, activités poursuivies				
De base	0,49 \$	(0,56) \$	1,05 \$	s. o.
Dilué(e)	0,49	(0,56)	1,05	s. o.

¹ Compte tenu de la reprise de la dépréciation d'actifs non financiers de 0,3 million de dollars et d'un recouvrement de coûts de restructuration de 5,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022 (charge de dépréciation d'actifs non financiers et coûts de restructuration de 2,2 millions de dollars et de 23,5 millions de dollars, respectivement, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021).

² Le chiffre comparatif a été majoré de 11,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 afin de comptabiliser adéquatement la charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles entre les activités poursuivies et les activités abandonnées. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier semestre de l'exercice 2022.

Ventes

Malgré une diminution nette globale de 29 magasins, les ventes du deuxième trimestre de l'exercice 2022 ont augmenté de 28,3 millions de dollars, ou 19,7 %, pour s'établir à 172,3 millions de dollars, principalement parce que le réseau de magasins de la société a été fermé pour un plus petit nombre de jours au total pendant le confinement partiel au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022 par rapport à la réouverture graduelle des magasins après le confinement complet au deuxième trimestre de l'exercice 2021 (voir la section intitulée « Mise à jour sur la COVID-19 et autres mises à jour importantes de la société »), et en raison de la hausse des ventes en ligne de la société.

Marge brute

La marge brute du deuxième trimestre de l'exercice 2022 a augmenté de 24,4 millions de dollars, pour s'établir à 95,7 millions de dollars, comparativement à 71,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. La marge brute en pourcentage des ventes s'est accrue, passant de 49,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 à 55,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022. L'accroissement à la fois de la marge brute et de la marge brute en pourcentage des ventes est essentiellement attribuable aux démarques et aux activités de promotion moindres durant le deuxième trimestre de l'exercice 2022, conjugué à l'incidence favorable du cours de change sur les achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus, facteurs contrebalancés en partie par des coûts de transport des marchandises plus élevés attribuables aux perturbations subies par le secteur de transport en raison de l'utilisation accrue du transport de marchandises par la voie des airs pour répondre à la demande des clients.

Frais de vente et de distribution et charges administratives

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives de 70,7 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022 a diminué de 27,3 millions de dollars, ou 27,9 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2021, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la diminution de 29,4 millions de dollars des coûts de restructuration qui s'explique principalement par la charge de restructuration de 23,5 millions de dollars engagée au deuxième trimestre de l'exercice 2021 et par le recouvrement de coûts de restructuration de 5,9 millions de dollars réalisé au deuxième trimestre de l'exercice 2022, en raison surtout des ajustements rétroactifs favorables au titre des loyers de 5,0 millions de dollars découlant de la clôture des négociations des contrats de location de certains magasins de la société et d'un profit de 1,5 million de dollars du fait de la réévaluation de contrats de location, déduction faite des honoraires professionnels et autres frais de restructuration (se reporter à la note 11 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022);
- la diminution de 4,8 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles essentiellement attribuable à la réduction du nombre de magasins et des actifs au titre de droits d'utilisation connexes et à la réduction de l'investissement dans les immobilisations corporelles et incorporelles depuis l'apparition de la pandémie;
- la diminution de 2,5 millions de dollars de la dépréciation d'actifs non financiers en raison de l'évaluation par la société de la rentabilité attendue des magasins de détail individuels;
- la diminution de 3,1 millions de dollars des coûts de transport attribuable à la ristourne non récurrente de 1,9 million de dollars obtenue d'un transporteur local au deuxième trimestre de l'exercice 2022 et à une réduction de 1,2 million de dollars des coûts de transport résultant de la baisse du nombre de commandes électroniques au deuxième trimestre de l'exercice 2022;

facteurs contrebalancés en partie par :

- la diminution de 7,4 millions de dollars du montant combiné total du soutien financier lié aux programmes de la SSUC et de la SUCL, soutien financier qui a été comptabilisé en tant que réduction des frais de vente et de distribution et des charges administratives;
- la hausse des charges d'exploitation des magasins principalement attribuable à l'augmentation de la rémunération du personnel des magasins, le réseau de magasins ayant été fermé pour un plus petit nombre de jours au deuxième trimestre de l'exercice 2022, et à la hausse des dépenses publicitaires dans les médias numériques, déduction faite des contrats de location plus avantageux qui ont été négociés et du plus petit nombre de magasins.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont fixées à 0,9 million de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à des charges financières nettes de 0,6 million de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. Cette variation de 0,3 million de dollars est essentiellement attribuable aux facteurs qui suivent :

- une diminution du profit de change de 0,7 million de dollars attribuable à l'incidence du cours de change sur les actifs et les passifs monétaires libellés en dollars américains; facteur contrebalancé en partie par :
- une diminution de 0,4 million de dollars des charges d'intérêts sur les obligations locatives en raison des négociations de la société avec certains propriétaires et des modifications aux contrats de location qui en ont découlées (à savoir des paiements de loyers variables plutôt que des paiements de loyers fixes).

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt se compose du montant d'impôt estimatif lié à une filiale à l'étranger. Étant donné l'incertitude quant à la capacité de la société à générer ultérieurement des activités rentables et l'évaluation de la direction selon laquelle il n'est pas probable que la société dispose de bénéfices imposables futurs, la société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé au titre de l'ensemble des différences temporaires et des pertes d'exploitation reportées prospectivement ayant trait à ses activités au Canada.

Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies du deuxième trimestre de l'exercice 2022 s'est chiffré à 23,9 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,49 \$), comparativement à une perte nette de 27,4 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,56 \$) pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. La progression de 51,3 millions de dollars du bénéfice net lié aux activités poursuivies est principalement attribuable à l'accroissement du bénéfice brut et à la diminution des charges d'exploitation globales, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des charges financières nettes, comme il est mentionné précédemment.

BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, le BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies s'est établi à 30,9 millions de dollars, comparativement à 16,6 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. La hausse de 14,3 millions de dollars est principalement imputable à l'augmentation de 24,4 millions de dollars du bénéfice brut, contrée en partie par la hausse des charges d'exploitation (compte non tenu du recouvrement des coûts de restructuration, des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et de la dépréciation d'actifs non financiers) de 9,4 millions de dollars et la diminution de 0,7 million de dollars du profit de change, comme il est mentionné précédemment.

Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées

Comme il est indiqué à la section intitulée « Activités abandonnées », la société, dans le cadre de son plan de restructuration, a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2021.

L'information financière présentée dans les activités abandonnées est directement attribuable aux deux bannières. Les charges administratives et les divers frais de vente et de distribution se rapportant aux fonctions partagées, centralisées ou communes de la société sont tous exclus de la détermination du bénéfice net (de la perte nette) lié(e) aux activités abandonnées.

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022 s'est élevé à 10,2 millions de dollars, en regard d'une perte nette liée aux activités abandonnées de 44,6 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021. Puisque les bannières dont les activités ont été abandonnées n'étaient plus exploitées au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net de 10,2 millions de dollars est attribuable à un ajustement de la provision au titre des contrats de location résiliés qui reflète les plus récentes négociations de règlement avec certains propriétaires.

De plus amples informations sont fournies dans les notes 4 et 11 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 juillet 2021 et pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2022 EN REGARD DE CEUX DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2021

	Premier semestre de l'exercice 2022	Premier semestre de l'exercice 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)
Ventes	293,5 \$	225,3 \$	68,2 \$	30,3 %
Coût des biens vendus	137,9	125,5	12,4	9,9 %
Marge brute	155,6	99,8	55,8	55,9 %
Marge brute en %	53,0 %	44,3 %		
Frais de vente et de distribution et charges administratives ¹	130,2	182,5	(52,3)	(28,7) %
Résultats des activités d'exploitation	25,4	(82,7)	108,1	s. o.
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(1,3)	9,0	(10,3)	s. o.
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	24,1	(73,7)	97,8	s. o.
Charge d'impôt sur le résultat	0,2	0,4	(0,2)	(50,0) %
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	23,9	(74,1)	98,0	s. o.
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées, après impôt	10,2	(72,6)	82,8	s. o.
Bénéfice net (perte nette)	34,1 \$	(146,7) \$	180,8 \$	s. o.
BAILA ajusté lié aux activités poursuivies ²	37,9 \$	(2,5) \$	40,4 \$	s. o.
Bénéfice (perte) par action :				
De base	0,70 \$	(3,00) \$	3,70 \$	s. o.
Dilué(e)	0,70	(3,00)	3,70	s. o.
Bénéfice (perte) par action, activités poursuivies				
De base	0,49 \$	(1,52) \$	2,01 \$	s. o.
Dilué(e)	0,49	(1,52)	2,01	s. o.

¹ Compte tenu de la reprise de la dépréciation d'actifs non financiers de 0,5 million de dollars et d'un recouvrement de coûts de restructuration de 12,4 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2022 (charge de dépréciation d'actifs non financiers et coûts de restructuration de 8,3 millions de dollars et de 23,5 millions de dollars, respectivement, pour le premier semestre de l'exercice 2021).

² Le chiffre comparatif a été majoré de 11,5 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2021 afin de comptabiliser adéquatement la charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles entre les activités poursuivies et les activités abandonnées. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier semestre de l'exercice 2022.

Ventes

Malgré une diminution nette globale de 29 magasins, les ventes du premier semestre de l'exercice 2022 ont augmenté de 68,2 millions de dollars, ou 30,3 %, pour s'établir à 293,5 millions de dollars, principalement parce que le réseau de magasins de la société a été fermé pour un beaucoup plus petit nombre de jours au total pendant le confinement partiel au cours du deuxième semestre de l'exercice 2022 par rapport à la réouverture graduelle des magasins après le confinement complet au premier semestre de l'exercice 2021 (voir la section intitulée « Mise à jour sur la COVID-19 et autres mises à jour importantes de la société »), et en raison de la hausse des ventes en ligne de la société.

Marge brute

La marge brute du premier semestre de l'exercice 2022 a augmenté de 55,8 millions de dollars, ou 55,9 %, pour s'établir à 155,6 millions de dollars, comparativement à 99,8 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2021. La marge brute en pourcentage des ventes s'est accrue, passant de 44,3 % pour le premier semestre de l'exercice 2021 à 53,0 % pour le premier semestre de l'exercice 2022. L'accroissement à la fois de la marge brute et de la marge brute en pourcentage des ventes est essentiellement attribuable aux démarques et aux activités de promotion moindres durant le premier semestre de l'exercice 2022, conjugué à l'incidence favorable du cours de change sur les achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus, facteurs contrebalancés en partie par des coûts de transport des marchandises plus élevés attribuables aux perturbations subies par le secteur de transport en raison de l'utilisation accrue du transport de marchandises par la voie des airs pour répondre à la demande des clients.

Frais de vente et de distribution et charges administratives

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives pour le premier semestre de l'exercice 2022 a diminué de 52,3 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la diminution de 35,9 millions de dollars des coûts de restructuration qui s'explique principalement par la charge de restructuration de 23,5 millions de dollars engagée au premier semestre de l'exercice 2021 et par le recouvrement de coûts de restructuration de 12,4 millions de dollars réalisé au premier semestre de l'exercice 2022, en raison surtout des ajustements rétroactifs favorables au titre des loyers de 11,0 millions de dollars découlant de la clôture des négociations des contrats de location de certains magasins de la société et d'un profit de 5,0 millions de dollars du fait de la réévaluation de contrats de location, déduction faite des honoraires professionnels et autres frais de restructuration (se reporter à la note 11 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier semestre de l'exercice 2022);
 - la diminution de 12,0 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles essentiellement attribuable à la réduction du nombre de magasins et des actifs au titre de droits d'utilisation connexes et à la réduction de l'investissement dans les immobilisations corporelles et incorporelles depuis l'apparition de la pandémie;
 - la diminution de 8,8 millions de dollars de la dépréciation d'actifs non financiers en raison de l'évaluation par la société de la rentabilité attendue des magasins de détail individuels;
 - la diminution de 1,3 million de dollars des coûts de transport principalement attribuable à la ristourne non récurrente de 1,9 million de dollars obtenue d'un fournisseur;
- facteurs contrebalancés en partie par :
- la diminution de 3,1 millions de dollars du montant combiné total du soutien financier lié aux programmes de la SSUC et de la SUCL, soutien financier qui a été comptabilisé en tant que réduction des frais de vente et de distribution et des charges administratives;
 - la hausse des charges d'exploitation des magasins principalement attribuable à l'augmentation de la rémunération du personnel des magasins, le réseau de magasins ayant été fermé pour beaucoup moins de jours au premier semestre de l'exercice 2022, et à la hausse des dépenses publicitaires dans les médias numériques, déduction faite des contrats de location plus avantageux qui ont été négociés et du plus petit nombre de magasins.

(Charges financières nettes) produits financiers nets

Les charges financières nettes se sont fixées à 1,3 million de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2022, comparativement à des produits financiers nets de 9,0 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2021. Cette variation de 10,3 millions de dollars est essentiellement attribuable aux facteurs qui suivent :

- une diminution du profit de change de 11,0 millions de dollars attribuable en grande partie à un profit de 9,7 millions de dollars réalisé à l'échéance et à la cession de contrats de change à terme ayant cessé d'être désignés comme des couvertures de flux de trésorerie qui a été comptabilisé au premier semestre de 2021 et à l'incidence du cours de change sur les actifs et les passifs monétaires libellés en dollars américains;

facteurs contrebalancés en partie par :

- une diminution de 0,8 million de dollars des charges d'intérêts sur les obligations locatives en raison des négociations de la société avec certains propriétaires et des modifications aux contrats de location qui en ont découlées (à savoir des paiements de loyers variables plutôt que des paiements de loyers fixes).

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt se compose du montant d'impôt estimatif lié à une filiale à l'étranger. Étant donné l'incertitude quant à la capacité de la société à générer ultérieurement des activités rentables et l'évaluation de la direction selon laquelle il n'est pas probable que la société dispose de bénéfices imposables futurs, la société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé au titre de l'ensemble des différences temporaires et des pertes d'exploitation reportées prospectivement ayant trait à ses activités au Canada.

Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies du premier semestre de l'exercice 2022 s'est chiffré à 23,9 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,49 \$), comparativement à une perte nette de 74,1 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 1,52 \$) pour le premier semestre de l'exercice 2021. La progression de 98,0 millions de dollars du bénéfice net lié aux activités poursuivies est principalement attribuable à l'accroissement du bénéfice brut et à la diminution des charges d'exploitation globales, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des charges financières nettes, comme il est mentionné précédemment.

BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies

Pour le premier semestre de l'exercice 2022, le BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies correspond à un bénéfice de 37,9 millions de dollars, comparativement à une perte de 2,5 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2021. La hausse de 40,4 millions de dollars est principalement imputable à l'augmentation de 55,8 millions de dollars du bénéfice brut, contrée en partie par la hausse des charges d'exploitation (compte non tenu des coûts de restructuration, des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et de la dépréciation d'actifs non financiers) de 4,4 millions de dollars et la diminution de 11,0 millions de dollars du profit de change, comme il est mentionné précédemment.

Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées

Comme il est indiqué à la section intitulée « Activités abandonnées », la société, dans le cadre de son plan de restructuration, a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2021.

L'information financière présentée dans les activités abandonnées est directement attribuable aux deux bannières. Les charges administratives et les divers frais de vente et de distribution se rapportant aux fonctions partagées, centralisées ou communes de la société sont tous exclus de la détermination de la perte nette liée aux activités abandonnées.

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées pour le premier semestre de l'exercice 2022 s'est élevé à 10,2 millions de dollars, en regard d'une perte nette liée aux activités abandonnées de 72,6 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2021. Puisque les bannières dont les activités ont été abandonnées n'étaient plus exploitées au cours du premier semestre de l'exercice 2022, le bénéfice net de 10,2 millions de dollars est attribuable à un ajustement de la provision au titre des contrats de location résiliés qui reflète les plus récentes négociations de règlement avec certains propriétaires.

De plus amples informations sont fournies dans les notes 4 et 11 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 juillet 2021 et pour le premier semestre de l'exercice 2022.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation d'un exercice complet. Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit trimestres les plus récents. Toute référence à « 2022 » correspond à l'exercice qui sera clos le 29 janvier 2022, toute référence à « 2021 » correspond à l'exercice clos le 30 janvier 2021 et toute référence à « 2020 » correspond à l'exercice clos le 1^{er} février 2020.

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2022	2021	2022	2021 ¹	2021	2020 ¹	2021	2020 ¹
Ventes	172,3 \$	144,0 \$	121,3 \$	81,3 \$	144,7 \$	184,4 \$	163,4 \$	183,6 \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	23,9	(27,4)	(0,0)	(46,7)	(10,9)	(47,2)	(14,9)	(9,4)
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées, après impôt	10,2	(44,6)	(0,0)	(28,0)	–	(4,5)	0,4	(13,7)
Bénéfice net (perte nette)	34,1 ²	(72,0) ²	(0,0) ³	(74,7) ³	(10,9) ⁴	(51,7)	(14,5) ⁵	(23,1)
Bénéfice (perte) par action								
De base	0,70 ² \$	(1,47) ² \$	(0,00) ³ \$	(1,53) ³ \$	(0,22) ⁴ \$	(1,06) \$	(0,30) ⁵ \$	(0,47) \$
Dilué(e)	0,70 ²	(1,47) ²	(0,00) ³	(1,53) ³	(0,22) ⁴	(1,06)	(0,30) ⁵	(0,47)
Bénéfice (perte) par action, activités poursuivies								
De base	0,49 \$	(0,56) \$	(0,00) \$	(0,96) \$	(0,22) \$	(0,97) \$	(0,31) \$	(0,19) \$
Dilué(e)	0,49	(0,56)	(0,00)	(0,96)	(0,22)	(0,97)	(0,31)	(0,19)

¹ Les chiffres comparatifs ont été retraités pour présenter séparément les résultats des activités poursuivies et les résultats des activités abandonnées.

² Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tient compte de l'incidence des subventions salariales et pour le loyer totalisant 6,1 millions de dollars, du recouvrement des coûts de restructuration de 16,1 millions de dollars et d'une reprise de la dépréciation des actifs non financiers de 0,3 million de dollars. Au cours du deuxième trimestre de 2021, la perte nette tenait compte de l'incidence d'une dépréciation d'actifs non financiers de 9,0 millions de dollars et de coûts de restructuration de 74,2 millions de dollars, en partie contrebalancés par une subvention salariale de 14,8 millions de dollars.

³ Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, la perte nette tient compte de l'incidence des subventions salariales et pour le loyer totalisant 10,3 millions de dollars, du recouvrement des coûts de restructuration de 6,6 millions de dollars et d'une reprise de la dépréciation des actifs non financiers de 0,2 million de dollars. Au cours du premier trimestre de 2021, la perte nette tenait compte de l'incidence d'une dépréciation d'actifs non financiers de 20,6 millions de dollars et d'une provision pour évaluation des stocks supplémentaire de 18,3 millions de dollars, en partie contrebalancée par un profit de change latent net de 11,6 millions de dollars lié au reclassement des contrats de change et une subvention salariale de 6,6 millions de dollars.

⁴ Compte tenu de l'incidence d'une dépréciation des actifs non financiers de 9,1 millions de dollars et de coûts de restructuration de 0,8 million de dollars, atténués par une subvention salariale de 3,8 millions de dollars.

⁵ Compte tenu de l'incidence d'une dépréciation des actifs non financiers de 5,2 millions de dollars, et des coûts de restructuration de 4,8 millions de dollars, atténués par une subvention salariale de 6,8 millions de dollars.

BILAN

Le tableau suivant présente certains postes choisis du bilan de la société au 31 juillet 2021 et au 30 janvier 2021 :

	31 juillet 2021	30 janvier 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	90,3 \$	77,9 \$	12,4 \$	15,9 %
Clients et autres débiteurs	5,3	10,7	(5,4)	(50,5) %
Stocks	109,8	96,1	13,7	14,3 %
Charges payées d'avance et acomptes	37,6	32,1	5,5	17,1 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	70,5	76,4	(5,9)	(7,7) %
Actifs au titre de droits d'utilisation	41,6	103,8	(62,2)	(59,9) %
Fournisseurs et autres créditeurs	37,6	31,5	6,1	19,4 %
Produits différés	11,3	12,5	(1,2)	(9,6) %
Impôt sur le résultat à payer	0,5	1,2	(0,7)	(58,3) %
Obligations locatives (courantes et non courantes)	53,1	123,2	(70,1)	(56,9) %
Passifs pouvant faire l'objet d'une transaction	193,4	204,1	(10,7)	(5,2) %

L'écart entre les chiffres présentés au 31 juillet 2021 et au 30 janvier 2021 s'explique essentiellement par ce qui suit :

- la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 12,4 millions de dollars en raison des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, les magasins de détail qui ont rouvert ayant enregistré un achalandage accru au deuxième trimestre de 2022, du soutien financier reçu dans le cadre des programmes de la SSUC et de la SUCL et de la réduction des investissements consacrés aux immobilisations corporelles au cours du premier semestre de l'exercice 2022;
- les clients et autres débiteurs ont baissé du fait essentiellement du calendrier de réception des subventions salariales et pour le loyer du gouvernement fédéral;
- les stocks sont plus élevés en raison principalement de l'augmentation normale de la marchandise en prévision des ventes de l'automne;
- les charges payées d'avance et acomptes comprennent essentiellement le versement d'acomptes et les prépaiements exigés par les fournisseurs pendant que la société est sous la protection de la LACC, les primes d'assurance payées à l'avance et les contrats d'entretien. La hausse de 5,5 millions de dollars est principalement attribuable au calendrier des paiements relatifs aux acomptes exigés par les fournisseurs;
- au cours du premier semestre de l'exercice 2022, un montant de 2,8 millions de dollars a été dépensé principalement pour les rénovations de magasins et les ajouts de matériel informatique et de logiciels au siège social. Des amortissements de 9,4 millions de dollars et une reprise de perte de valeur de 0,5 million de dollars sur les immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisés au premier semestre de l'exercice 2022 (8,5 millions de dollars au titre des amortissements et 15,3 millions de dollars au titre des charges de dépréciation ont été comptabilisés au premier semestre de l'exercice 2021);

- les actifs au titre de droits d'utilisation représentent le droit d'utilisation des magasins de détail et de matériel spécifique de la société sur la durée de leur contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont diminué de 62,2 millions de dollars, ce qui tient avant tout aux amortissements et aux modifications des contrats de location découlant de la renégociation par la société des contrats de location qui n'ont pas été résiliés et des changements subséquents apportés à ses contrats de location (à savoir des paiements de loyers variables plutôt que des paiements de loyers fixes). Des amortissements de 15,3 millions de dollars ont été comptabilisés au premier semestre de l'exercice 2022 (24,0 millions de dollars au premier semestre de l'exercice 2021) et aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée au premier semestre de l'exercice 2022 (14,2 millions de dollars au premier semestre de l'exercice 2021);
- les fournisseurs et autres créiteurs ont augmenté d'environ 6,1 millions de dollars, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des passifs au titre des taxes de vente et le calendrier des paiements liés aux dettes fournisseurs;
- les produits différés ont diminué, principalement en raison du calendrier d'encaissement des cartes-cadeaux, en partie neutralisé par une augmentation en raison du moment de l'octroi des primes de fidélisation accordées dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle. Les produits différés se composent de cartes-cadeaux inutilisées et de points et primes de fidélisation accordées dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle;
- l'impôt sur le résultat à payer a diminué en raison surtout d'un paiement d'impôt effectué par une filiale étrangère au premier semestre de l'exercice 2022;
- les obligations locatives correspondent à la valeur actualisée des obligations de la société d'effectuer des paiements de loyers relativement à ses contrats de location visant les magasins et le matériel. Au cours du premier semestre de l'exercice 2022, les obligations locatives ont diminué en raison des paiements de loyers de 20,3 millions de dollars et des modifications aux contrats de location de 59,0 millions de dollars, facteurs atténués par des entrées de contrats de location de 7,0 millions de dollars et des charges d'intérêts de 2,2 millions de dollars;
- les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction se composent essentiellement de montants dus à des créanciers (y compris les propriétaires), à d'anciens employés et aux bénéficiaires du régime complémentaire de retraite offert à certains cadres dirigeants (le « RCRC ») de la société. Ces montants seront établis en fonction des dispositions de la LACC et devraient être réglés dans le cadre d'un futur plan d'arrangement qui sera approuvé par le contrôleur et la Cour. Les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction correspondent à la meilleure estimation de la société des obligations qui seront ultimement visées par le plan d'arrangement et de transaction avec ses créanciers. Se reporter à la note 11 afférente aux états financiers intermédiaires résumés non audités pour le premier semestre de l'exercice 2022. La diminution de 10,7 millions de dollars est principalement attribuable à un ajustement concernant la meilleure estimation de la direction de la provision au titre des contrats de location résiliés, qui a été ajustée pour refléter les plus récentes négociations de règlement avec certains propriétaires, et à l'incidence favorable du change sur les dettes fournisseurs libellées en dollars américains, contrebalancée en partie par l'augmentation des réclamations des créanciers qui seront incluses dans les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction au rapprochement de la société des réclamations visées par le plan d'arrangement.

GESTION DES RISQUES D'EXPLOITATION ET DES RISQUES FINANCIERS

Les risques d'exploitation et les risques financiers auxquels est exposée la société sont décrits en détail dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 30 janvier 2021, lequel est disponible sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Outre ces risques, comme il est expliqué à la section intitulée « Mise à jour sur la COVID-19 et autres mises à jour importantes de la société », la société poursuit ses activités sous la protection de la LACC.

LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 31 juillet 2021, la société avait des passifs courants totalisant 268,3 millions de dollars, y compris des passifs pouvant faire l'objet d'une transaction de 193,4 millions de dollars (281,4 millions de dollars au 1^{er} août 2020, y compris des passifs pouvant faire l'objet d'une transaction de 185,6 millions de dollars; 284,5 millions de dollars au 30 janvier 2021, y compris des passifs pouvant faire l'objet d'une transaction de 204,1 millions de dollars) et un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie totalisant 90,3 millions de dollars (79,3 millions de dollars au 1^{er} août 2020; 77,9 millions de dollars au 30 janvier 2021) et elle n'avait aucune dette à long terme (hormis des obligations locatives). La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans des comptes portant intérêt, principalement auprès d'une grande institution financière canadienne.

Le processus prévu par la LACC a permis à la société de mettre en œuvre son plan de restructuration opérationnelle et commerciale afin de se repositionner pour connaître le succès à long terme. Le 25 mai 2021, la société a obtenu l'autorisation de ramener la facilité de prêt débiteur-exploitant de 60,0 millions de dollars à 30,0 millions de dollars. Au cours du premier semestre de l'exercice 2022, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, après les paiements d'obligations locatives, se sont chiffrées à 16,6 millions de dollars, contre des sorties de trésorerie de 5,9 millions de dollars au premier semestre de l'exercice 2021. À ce jour, la société n'a effectué aucun prélèvement sur la facilité de prêt débiteur-exploitant, exception faite des lettres de crédit d'un montant de 0,6 million de dollars au 31 juillet 2021.

Au premier semestre de l'exercice 2022, la société a investi 2,8 millions de dollars principalement dans des rénovations de magasins et des ajouts de matériel informatique et de logiciels au siège social. La société continue d'évaluer l'incidence de la COVID-19 sur ses activités et le plan d'arrangement à venir aux termes du processus relatif à la LACC. Les dépenses d'investissement en immobilisations importantes pour le reste de l'exercice qui sera clos le 29 janvier 2022 dépendront de cette évaluation et du résultat.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Il n'y a eu aucun changement significatif dans les engagements financiers de la société par rapport à ceux décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 30 janvier 2021. Comme il est mentionné précédemment, le 19 mai 2020, la société a obtenu la protection en vertu de la LACC. Sous la supervision du contrôleur, le règlement des passifs existants en date du 19 mai 2020, comptabilisé comme des passifs pouvant faire l'objet d'une transaction dans les états financiers intermédiaires, sera déterminé dans un plan d'arrangement qui sera déposé et communiqué à une date ultérieure.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 23 septembre 2021, 13 440 000 actions ordinaires et 35 427 322 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. Le nombre des options sur actions en cours de la société s'établissait à 1 156 000 et leur prix d'exercice moyen était de 8,49 \$. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longtemps d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à douze mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société a envisagé diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats de change à terme assortis généralement d'échéances d'au plus 12 mois et qui sont normalement désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la réalisation d'achats futurs libellés en dollars américains et couverts par des contrats à terme en cours n'était plus considérée comme étant probable en raison de l'effort de la société visant à réduire les achats de stocks à l'avenir dans le contexte de l'incertitude qui entoure la pandémie de COVID-19 et du plan de restructuration. En conséquence, la société avait reclassé le profit latent cumulatif sur ces contrats à terme dans le bénéfice net à partir des autres éléments du résultat global. Au deuxième trimestre de l'exercice 2021, ces contrats à terme d'une valeur nominale de 15,0 millions de dollars américains sont arrivés à échéance et la société a cédé tous les autres contrats à terme en cours d'une valeur nominale de 115,0 millions de dollars américains, ce qui a donné lieu à un profit de change réalisé de 9,7 millions de dollars comptabilisé pour le premier semestre de l'exercice 2021.

La société a temporairement suspendu son programme de couverture en raison des incertitudes liées aux engagements d'achats de stocks découlant de la pandémie de COVID-19 et du plan de restructuration. Il n'y avait aucun contrat de change à terme en cours au 31 juillet 2021, au 1^{er} août 2020 et au 30 janvier 2021.

Un contrat de change à terme est un accord contractuel visant l'achat ou la vente ultérieur d'une devise à un prix et à une date déterminés. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société réduit ce risque en ne faisant affaire qu'avec des contreparties hautement cotées, habituellement des grandes banques à charte canadiennes.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important par rapport à celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 30 janvier 2021.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a recours à ses liquidités pour financer ses besoins en fonds de roulement de même que les dépenses d'investissement continues. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie, des clients et autres débiteurs et des contrats de change. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme.

Comme la volatilité du dollar américain par rapport au dollar canadien se répercute sur le bénéfice et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats de change, cette volatilité peut l'exposer à des risques. La suspension temporaire du programme de couverture de la société a eu pour effet d'accroître l'exposition au risque lié à une appréciation du dollar américain.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Aucune modification importante des principales sources d'incertitude relative aux estimations ou des jugements posés lors de l'application des méthodes comptables présentées dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 30 janvier 2021 (disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com) n'a été constatée.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

De nouvelles modifications des normes et interprétations qui ne sont toujours pas en vigueur au deuxième trimestre de l'exercice 2022 n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 juillet 2021 et pour la période de 26 semaines close à cette date. Les nouvelles modifications des normes et interprétations modifiées suivantes sont actuellement à l'étude :

- Initiative concernant les informations à fournir – Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2).

De plus amples informations sur ces modifications sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 31 juillet 2021 et pour le premier semestre de l'exercice 2022.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS**

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
		31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020
Ventes		172 298 \$	143 987 \$	293 548 \$	225 313 \$
Coût des biens vendus	7	76 546	72 757	137 935	125 497
Marge brute		95 752	71 230	155 613	99 816
Frais de vente et de distribution		68 396	65 002	125 763	134 076
Charges administratives		8 483	7 215	17 357	16 611
(Reprise de la) dépréciation d'actifs non financiers	21	(293)	2 208	(507)	8 243
Coûts de (profits découlant de la) restructuration, montant net	11	(5 857)	23 545	(12 419)	23 545
Résultat des activités d'exploitation		25 023	(26 740)	25 419	(82 659)
Produits financiers	16	90	805	853	11 911
Charges financières	16	1 030	1 418	2 167	2 967
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat		24 083	(27 353)	24 105	(73 715)
Charge d'impôt sur le résultat	15	162	131	186	443
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies		23 921	(27 484)	23 919	(74 158)
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées, après impôt	4	10 193	(44 559)	10 193	(72 564)
Bénéfice net (perte nette)		34 114 \$	(72 043) \$	34 112 \$	(146 722) \$
Bénéfice (perte) par action	17				
De base		0,70 \$	(1,47) \$	0,70 \$	(3,00) \$
Dilué(e)		0,70	(1,47)	0,70	(3,00)
Bénéfice (perte) par action lié(e) aux activités poursuivies	17				
De base		0,49 \$	(0,56) \$	0,49 \$	(1,52) \$
Dilué(e)		0,49	(0,56)	0,49	(1,52)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
		31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020
Bénéfice net (perte nette)		34 114 \$	(72 043) \$	34 112 \$	(146 722) \$
Autres éléments du résultat global					
Éléments qui sont reclassés dans le résultat net ou qui sont susceptibles de l'être					
Couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 273 \$ pour la période 26 semaines close le 1 ^{er} août 2020)	13	—	—	—	(754)
Écarts de conversion	13	(75)	195	123	(81)
Total des autres éléments du résultat global		(75)	195	123	(835)
Résultat global total		34 039 \$	(71 848) \$	34 235 \$	(147 557) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020	30 janvier 2021
ACTIFS				
ACTIFS COURANTS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	90 342 \$	79 345 \$	77 915 \$
Clients et autres débiteurs	6	5 318	12 975	10 668
Stocks	7	109 800	107 929	96 122
Charges payées d'avance et acomptes		37 616	21 862	32 100
Total des actifs courants		243 076	222 111	216 805
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations corporelles	21	62 578	75 800	66 112
Immobilisations incorporelles		7 894	13 244	10 331
Actifs au titre de droits d'utilisation	8, 21	41 559	142 794	103 831
Impôt sur le résultat différé		151	—	151
Total des actifs non courants		112 182	231 838	180 425
TOTAL DES ACTIFS		355 258 \$	453 949 \$	397 230 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et autres créditeurs	9	37 612 \$	35 643 \$	31 522 \$
Produits différés	10	11 289	12 432	12 462
Impôt sur le résultat à payer		475	1 630	1 169
Partie courante des obligations locatives	8	25 511	46 161	35 303
Passifs pouvant faire l'objet d'une transaction	11	193 440	185 579	204 083
Total des passifs courants		268 327	281 445	284 539
PASSIFS NON COURANTS				
Obligations locatives	8	27 552	122 797	87 914
Passif au titre des retraites	12	3 459	3 442	3 092
Total des passifs non courants		31 011	126 239	91 006
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	13	27 406	27 406	27 406
Surplus d'apport		10 295	10 288	10 295
Résultats non distribués (déficit)		18 950	9 633	(15 162)
Cumul des autres éléments du résultat global	13	(731)	(1 062)	(854)
Total des capitaux propres		55 920	46 265	21 685
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		355 258 \$	453 949 \$	397 230 \$

Continuité de l'exploitation, incidence de la COVID-19 et procédure sous le régime de la LACC [note 2 b)]

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Note(s)	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 31 janvier 2021		27 406 \$	10 295 \$	(15 162) \$	(854) \$	21 685 \$
Bénéfice net		—	—	34 112	—	34 112
Total des autres éléments du résultat global	13	—	—	—	123	123
Résultat global total pour la période		—	—	34 112	123	34 235
Solde au 31 juillet 2021		27 406 \$	10 295 \$	18 950 \$	(731) \$	55 920 \$
Solde au 2 février 2020		27 406 \$	10 283 \$	156 355 \$	(227) \$	193 817 \$
Perte nette		—	—	(146 722)	—	(146 722)
Total des autres éléments du résultat global	13	—	—	—	(835)	(835)
Résultat global total pour la période		—	—	(146 722)	(835)	(147 557)
Charge de rémunération fondée sur des actions	14	—	5	—	—	5
Total des apports des propriétaires de la société		—	5	—	—	5
Solde au 1^{er} août 2020		27 406 \$	10 288 \$	9 633 \$	(1 062) \$	46 265 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

Note(s)	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net (perte nette)	34 114 \$	(72 043) \$	34 112 \$	(146 722) \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	12 136	8 801	24 648	32 494
(Reprise sur la) dépréciation d'actifs non financiers	(293)	8 948	(507)	29 559
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	3	—	5
Variation nette du transfert vers les stocks du profit réalisé sur les couvertures de flux de trésorerie	—	—	—	(250)
(Profit) perte de change	(569)	14 200	1 455	805
Profit à la réévaluation de contrats de location découlant de la restructuration	(1 553)	(2 881)	(5 002)	(2 881)
Intérêts sur les obligations locatives	1 030	1 546	2 167	3 423
Produits d'intérêts	(86)	(68)	(136)	(226)
Charge d'impôt sur le résultat	162	131	186	523
	44 941	(41 363)	56 923	(83 270)
Variations dans ce qui suit :				
Clients et autres débiteurs	4 226	(2 006)	5 353	(6 796)
Stocks	(7 882)	43 164	(13 678)	39 499
Charges payées d'avance et acomptes	(3 828)	(10 653)	(5 516)	(12 421)
Fournisseurs et autres créditeurs	3 974	(94 133)	6 020	(75 173)
Passifs pouvant faire l'objet d'une transaction	(8 730)	185 579	(10 354)	185 579
Passif au titre des retraites	181	(20 719)	367	(20 771)
Produits différés	(26)	(2 299)	(1 173)	(2 610)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	32 856	57 570	37 942	24 037
Intérêts reçus	70	44	133	360
Impôts sur le résultat reçus	—	—	—	112
Impôts sur le résultat payés	(4)	—	(1 168)	(1 941)
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	32 922	57 614	36 907	22 568
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, montant net	(1 914)	(2 029)	(2 850)	(3 387)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 914)	(2 029)	(2 850)	(3 387)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Paiements d'obligations locatives	(10 776)	(16 566)	(20 265)	(28 441)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(10 776)	(16 566)	(20 265)	(28 441)
PROFIT (PERTE) DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVISE				
	265	(2 371)	(1 365)	(805)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE				
	20 497	36 648	12 427	(10 065)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE				
	69 845	42 697	77 915	89 410
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE				
	90 342 \$	79 345 \$	90 342 \$	79 345 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 18)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
RÉSUMÉS
(non audité)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 155, rue Wellington Ouest, 40^e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7. La principale activité de la société est la vente au détail de vêtements pour dames.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers consolidés annuels audités, sauf dans les cas mentionnés ci-après. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon les IFRS, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certains renseignements, notamment les notes afférentes, qui sont habituellement présentées dans les états financiers consolidés annuels audités dressés conformément aux IFRS, ont été omis ou résumés. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ne présentent pas toute l'information devant figurer dans les états financiers annuels complets et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 30 janvier 2021, et des notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été autorisée par le conseil d'administration en date du 23 septembre 2021.

b) Incidence de la COVID-19, procédures sous le régime de la LACC et continuité de l'exploitation

Les conséquences de la COVID-19 sur la société ont été considérables. Les mesures de confinement adoptées par les gouvernements fédéral et provinciaux pour freiner la propagation de la COVID-19 ont forcé la société à fermer tous ses magasins de détail au Canada au début de l'exercice précédent clos le 30 janvier 2021. Au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2021 et de la période de 26 semaines close le 31 juillet 2021, ces mesures de confinement ont été levées et rétablies à divers moments pour endiguer la propagation de la COVID-19 et de ses variants. Pour les périodes pendant lesquelles tous les magasins ont été fermés, les seules ventes de la société provenaient de ses sites de commerce électronique. En date du 31 juillet 2021, tous les magasins de la société étaient ouverts.

La société continue d'être admissible à l'obtention d'une aide gouvernementale dans le cadre des programmes de Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC ») et de Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (la « SUCL ») qui ont été mis en place en raison de la COVID-19. Se reporter à la note 6.

Procédures sous le régime de la LACC

Au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2021, plus précisément le 19 mai 2020, la société a obtenu une ordonnance initiale (l'« ordonnance ») de la Cour supérieure du Québec (la « Cour ») afin de se placer sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC »). Selon l'ordonnance, Ernst & Young Inc., a été nommé à titre de contrôleur (le « contrôleur »). Le processus prévu par la LACC permet à la société de mettre en œuvre un plan de restructuration opérationnelle et commerciale afin d'assurer le repositionnement à long terme de la société (le « plan de restructuration »). Se reporter à la note 11.

Depuis mai 2020, la société a obtenu de la Cour quatre prolongations de la période de suspension des procédures liée à l'ordonnance, la plus récente ayant prolongé cette période jusqu'au 28 septembre 2021.

Le 20 août 2020, une ordonnance relative au processus de réclamation (le « processus de réclamation ») a été approuvée par la Cour. Le processus de réclamation a été amorcé le 10 septembre 2020 et s'est terminé le 21 octobre 2020 (« date limite des réclamations »), comme il est décrit à la note 2 f) iii) afférente aux états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 30 janvier 2021.

Plan de restructuration

Dans le cadre de son plan de restructuration, au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2021, la société a fermé tous les magasins de détail et les activités de commerce électronique des bannières Thyme Maternité et Addition Elle, ce qui a donné lieu au licenciement d'environ 1 600 employés dans ses magasins de détail et à son siège social. Se reporter aux notes 4 et 11.

Continuité de l'exploitation

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, la situation financière de la société s'est détériorée. Les passifs courants de la société de 268 327 \$ dépassaient les actifs courants de 243 076 \$ au 31 juillet 2021. La société dispose d'un financement provisoire (le « prêt débiteur-exploitant ») d'un maximum de 30 000 \$ auprès d'une institution financière canadienne. Se reporter à la note 20.

La détérioration de la situation financière de la société depuis le début de la pandémie de COVID-19, la situation de trésorerie de la société à la date d'approbation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés et l'imprévisibilité de l'issue des questions entourant la procédure déposée sous le régime de la LACC, démontrent qu'il existe une incertitude considérable qui peut jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, conformément aux IFRS. La présentation selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation suppose que la société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle pourra réaliser ses actifs et régler ses passifs et ses engagements dans le cadre normal de ses activités. Lors de la détermination du caractère approprié de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et de l'existence d'incertitudes appréciables susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation, la direction doit considérer toutes les informations disponibles à l'égard de l'avenir, y compris les flux de trésorerie futurs estimés, portant sur une période d'au moins 12 mois après la clôture de la période de présentation. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 juillet 2021 et pour la période de 26 semaines close à cette date ne comprennent pas les ajustements de la valeur comptable et du classement des actifs, des passifs et des charges comptabilisés qui pourraient autrement s'imposer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas appropriée. De tels ajustements pourraient être importants.

c) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été effectués en date du début du contrat de location;
- le passif au titre des retraites est comptabilisé comme étant la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs du régime;
- les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

d) Saisonnalité des activités intermédiaires

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire donnée ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice complet ou d'une autre période future. En raison de l'incidence de la COVID-19, il est attendu que les ventes ne suivent pas les tendances passées.

e) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les montants des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

f) Estimations, jugement et hypothèses

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. La direction a posé des jugements importants en lien avec l'incidence potentielle de la COVID-19 sur les actifs, les passifs, les produits et les charges présentés de la société et sur les informations à présenter connexes au moyen d'estimations et d'hypothèses qui reposent sur des incertitudes significatives. La mesure dans laquelle la COVID-19 continuera d'avoir une incidence sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la société dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment. Cette évolution future tient compte de la vitesse de déploiement de la campagne de vaccination contre la COVID-19 au Canada, des taux de vaccination parmi la population canadienne et des mesures prises par les différentes autorités gouvernementales pour contenir la propagation du virus et de ses variants et éviter de nouvelles vagues éventuelles de contamination ainsi que des habitudes de magasinage futures des clients, y compris les ventes en ligne. Par conséquent, les résultats réels pourraient être considérablement différents de ceux découlant des estimations et hypothèses de la direction.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les jugements significatifs posés par la direction par suite de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude étaient les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 30 janvier 2021.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 30 janvier 2021 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Nouvelles normes comptables et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2 à l'égard des jugements concernant l'importance relative)*.

Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est autorisée. Les modifications aident les entreprises à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables. Les principales modifications visent notamment à :

- obliger une entreprise à fournir des informations significatives sur ses méthodes comptables plutôt que sur ses principales méthodes comptables;

- préciser que les méthodes comptables liées à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions non significatifs sont elles-mêmes non significatives et, que par conséquent, elles ne doivent pas être présentées;
- préciser que toutes les méthodes comptables qui se rapportent à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions significatifs ne sont pas nécessairement elles-mêmes significatives pour les états financiers d'une entreprise.

4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2021, la société a fermé tous les magasins de détail et les activités de commerce électronique des bannières Thyme Maternité et Addition Elle.

L'information financière présentée ci-dessous est directement attribuable aux deux bannières. Les charges administratives et les divers frais de vente et de distribution se rapportant aux fonctions partagées, centralisées ou communes de la société sont tous exclus de la détermination des activités abandonnées.

Les résultats d'exploitation sont présentés à titre d'activités abandonnées et les chiffres des périodes précédentes ont été retraités.

Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020
Ventes	– \$	49 326 \$	– \$	72 707 \$
Coût des biens vendus ¹⁾	–	30 557	–	51 527
Marge brute	–	18 769	–	21 180
Frais de vente et de distribution ^{2) 3)}	–	5 762	–	21 194
Dépréciation d'actifs non financiers ⁴⁾	–	6 740	–	21 316
Coûts de (profits découlant de la) restructuration, montant net (note 11)	(10 193)	50 698	(10 193)	50 698
Résultats des activités d'exploitation	10 193	(44 431)	10 193	(72 028)
Charges financières ⁵⁾	–	128	–	456
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	10 193	(44 559)	10 193	(72 484)
Charge d'impôt sur le résultat	–	–	–	80
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	10 193 \$	(44 559) \$	10 193 \$	(72 564) \$
Bénéfice (perte) par action lié(e) aux activités abandonnées				
De base	0,21 \$	(0,91) \$	0,21 \$	(1,48) \$
Dilué(e)	0,21	(0,91)	0,21	(1,48)

¹⁾ Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} août 2020, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont élevés respectivement à 36 605 \$ et à 48 357 \$. De plus, pour la période de 26 semaines closes le 1^{er} août 2020, la société a comptabilisé dans le coût des biens vendus une perte de 3 170 \$ au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût. Pour la période de 13 semaines closes le 1^{er} août 2020, la société a comptabilisé une reprise de dépréciation antérieure des stocks de 6 048 \$.

- 2) La société a comptabilisé des revenus liés à la subvention de 1 306 \$ et de 1 888 \$ en lien avec le programme de Subvention salariale d'urgence du Canada à titre de réduction des frais de vente et de distribution pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} août 2020, respectivement.
- 3) Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} août 2020, les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives ont été réduits de 29 260 \$ et de 31 478 \$, respectivement, et un profit correspondant de 2 218 \$ a été comptabilisé dans les frais de vente et de distribution au titre de la modification de contrats de location relativement à des contrats de location qui ont été résiliés dans le cadre de la procédure en vertu de la LACC. Se reporter à la note 8.
- 4) Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} août 2020, la société a comptabilisé des pertes de valeur de néant et de 7 819 \$ liées aux actifs au titre de droits d'utilisation, de 4 542 \$ et de 10 407 \$ liées aux immobilisations corporelles, et de 2 198 \$ et de 3 090 \$ liées aux immobilisations incorporelles, respectivement. Se reporter à la note 21 pour connaître la méthode et les hypothèses retenues pour le test de dépréciation.
- 5) Les charges financières correspondent aux charges d'intérêts sur les obligations locatives.

Le tableau qui suit présente l'incidence des activités abandonnées sur les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie pour la période correspondante.

Sorties nettes de trésorerie liées aux activités abandonnées

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation ¹⁾	– \$	(33 740) \$	– \$	(35 582) \$
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	–	(412)	–	(762)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement	–	(2 941)	–	(5 421)
Variation nette de trésorerie pour la période	– \$	(37 093) \$	– \$	(41 765) \$

- 1) Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} août 2020 ont été réduites de 11 318 \$ et de 11 505 \$, respectivement, afin de comptabiliser adéquatement la charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles entre les activités poursuivies et les activités abandonnées. La correction de ces montants n'a pas eu d'autre incidence sur le bénéfice net (la perte nette) lié(e) aux activités poursuivies et les activités abandonnées, ni sur les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation présentées dans les états consolidés résumés intermédiaires des résultats et les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} août 2020.

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020	30 janvier 2021
Trésorerie ¹⁾	87 587 \$	76 595 \$	75 162 \$
Trésorerie soumise à des restrictions ²⁾	2 755	2 750	2 753
	90 342 \$	79 345 \$	77 915 \$

- 1) La trésorerie de la société détenue auprès des banques porte intérêt à des taux variables.
- 2) La trésorerie soumise à des restrictions représente la trésorerie détenue en fiducie par une institution financière canadienne en garantie d'une lettre de crédit de soutien.

6. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Au 31 juillet 2021, les clients et autres débiteurs comprenaient un montant de 2 620 \$ (8 477 \$ au 1^{er} août 2020; 7 922 \$ au 30 janvier 2021) lié à des subventions publiques à recevoir. Le gouvernement du Canada a mis en place la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») pour les entreprises touchées par la COVID-19, qui permet aux entreprises de réclamer une partie du salaire des employés et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (« SUCL »), qui permet aux entreprises de réclamer une partie des loyers et des frais d'occupation, lorsque les critères d'admissibilité sont remplis. Au 31 juillet 2021, la société était qualifiée pour recevoir à la fois la SSUC et la SUCL et il existait une assurance raisonnable que les montants seraient reçus de la part du gouvernement. La société prévoit également demander la SSUC et la SUCL pour les périodes subséquentes au cours desquelles elle continue de remplir les critères d'admissibilité.

La société a comptabilisé une réduction des frais de vente et de distribution au titre du produit tiré de ces subventions de 5 714 \$ et de 15 214 \$ et une réduction des charges administratives de 423 \$ et 1 259 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 juillet 2021, respectivement (réduction des frais de vente et de distribution de 12 327 \$ et de 17 822 \$ et réduction des charges administratives de 1 188 \$ et de 1 717 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} août 2020, respectivement).

7. STOCKS

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 juillet 2021, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus lié aux activités poursuivies se sont élevés à 80 746 \$ et à 139 035 \$, respectivement (74 527 \$ et 117 010 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} août 2020, respectivement). De plus, pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 juillet 2021, la société a comptabilisé une reprise de 4 200 \$ et de 1 100 \$, respectivement (reprise de 1 770 \$ et perte de 8 487 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} août 2020, respectivement) au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était supérieure au coût estimé initialement.

Un retour d'actif au titre du droit de récupérer les biens retournés de 1 643 \$ a été inclus dans les stocks au 31 juillet 2021 (1 853 \$ au 1^{er} août 2020 et 2 484 \$ au 30 janvier 2021).

8. CONTRATS DE LOCATION

Au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2021, dans le cadre des procédures en vertu de la LACC, la société a émis des avis de résiliation de divers contrats de location visant ses magasins de détail dans le cadre de son plan de restructuration. Les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction comprennent une provision calculée selon les meilleures estimations de la société des réclamations de propriétaires concernant des contrats de location résiliés qui, ultimement, seront réglées aux termes du plan d'arrangement et de transaction de la société avec les propriétaires. Se reporter à la note 11.

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 juillet 2021, la société a poursuivi la renégociation des contrats de location qui n'ont pas été résiliés dans le cadre de son plan de restructuration, ce qui a donné lieu à une diminution de ses actifs au titre de droits d'utilisation de 5 643 \$ et de 54 015 \$, respectivement, et à une réduction de ses obligations locatives de 7 423 \$ et de 59 048 \$, respectivement, et elle a comptabilisé un profit résultant de la réévaluation de contrats de location de 1 553 \$ et de 5 002 \$, respectivement, dans les coûts de restructuration (663 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} août 2020). Se reporter à la note 11.

9. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020	30 janvier 2021
Dettes fournisseurs	6 785 \$	10 943 \$	2 098 \$
Créditeurs au titre des avantages du personnel	11 706	13 922	10 898
Autres créditeurs non commerciaux	15 147	1 742	12 687
Passif au titre du remboursement futur	3 339	3 409	4 439
Montants à payer au titre des locaux	635	5 627	1 400
	37 612 \$	35 643 \$	31 522 \$

10. PRODUITS DIFFÉRÉS

	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020	30 janvier 2021
Points et primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation	1 325 \$	2 469 \$	209 \$
Cartes-cadeaux non utilisées	9 964	9 963	12 253
	11 289 \$	12 432 \$	12 462 \$

11. PASSIFS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE TRANSACTION ET COÛTS DE RESTRUCTURATION

Dans le cadre des procédures en vertu de la LACC, la société a identifié les passifs non garantis pouvant faire l'objet d'une transaction :

	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020	30 janvier 2021
Dettes fournisseurs et créditeurs	72 558 \$	74 820 \$	74 823 \$
Provision au titre des contrats de location résiliés	42 738	52 339	51 905
Passif au titre des retraites (note 12)	21 014	20 857	21 014
Passif au titre des indemnités de fin de contrat de travail	13 134	11 907	12 786
Obligations locatives	9 283	9 283	9 283
Taxes de vente et impôt sur le résultat à payer	6 481	1 655	6 404
Autres créditeurs non commerciaux	28 232	14 718	27 868
	193 440 \$	185 579 \$	204 083 \$

Les passifs qui ne sont pas visés par les procédures en vertu de la LACC sont exclus des passifs pouvant faire l'objet d'une transaction.

Coûts de restructuration

Comme il est décrit à la note 2 b), dans le cadre de son plan de restructuration et sur approbation du contrôleur, la société a procédé à la fermeture de tous les magasins de détail et des activités de commerce électronique de Thyme Maternité et d'Addition Elle et a licencié environ 1 600 employés dans ses magasins de détail et à son siège social. Dans le cadre du plan de restructuration et des procédures en vertu de la LACC, les coûts de restructuration suivants ont été comptabilisés pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 juillet 2021.

	Période de 13 semaines close le 31 juillet 2021			Période de 13 semaines close le 1 ^{er} août 2020		
	Chiffres combinés	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Chiffres combinés	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Loyers et frais d'occupation recouvrés dans le cadre des renégociations de contrats de location	(5 099) \$	(5 099) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Profit à la réévaluation de contrats de location (note 8)	(1 553)	(1 553)	–	(2 881)	(663)	(2 218)
Provision au titre des contrats de location résiliés ¹⁾	(10 668)	(475)	(10 193)	52 339	9 224	43 115
Honoraires juridiques, honoraires du contrôleur et autres honoraires de consultation	978	978	–	2 667	2 667	–
Indemnités de fin de contrat de travail	177	177	–	11 907	6 011	5 896
Frais du prêteur débiteur-exploitant	115	115	–	–	–	–
Frais d'annulation d'achats de stocks et autres charges	–	–	–	10 211	6 306	3 905
	(16 050) \$	(5 857) \$	(10 193) \$	74 243 \$	23 545 \$	50 698 \$

¹⁾ Pour la période de 13 semaines close le 31 juillet 2021, la provision au titre des contrats de location résiliés a été ajustée afin de rendre compte des plus récentes discussions portant sur le règlement menées avec certains propriétaires.

	Période de 26 semaines close le 31 juillet 2021			Période de 26 semaines close le 1 ^{er} août 2020		
	Chiffres combinés	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Chiffres combinés	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Loyers et frais d'occupation recouvrés dans le cadre des renégociations de contrats de location	(10 983) \$	(10 983) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Profit à la réévaluation de contrats de location (note 8)	(5 002)	(5 002)	–	(2 881)	(663)	(2 218)
Provision au titre des contrats de location résiliés ¹⁾	(9 718)	475	(10 193)	52 339	9 224	43 115
Honoraires juridiques, honoraires du contrôleur et autres honoraires de consultation	1 791	1 791	–	2 667	2 667	–
Indemnités de fin de contrat de travail	348	348	–	11 907	6 011	5 896
Frais du prêteur débiteur-exploitant	201	201	–	–	–	–
Frais d'annulation d'achats de stocks et autres charges	751	751	–	10 211	6 306	3 905
	(22 612) \$	(12 419) \$	(10 193) \$	74 243 \$	23 545 \$	50 698 \$

¹⁾ Pour la période de 26 semaines close le 31 juillet 2021, la provision au titre des contrats de location résiliés a été ajustée afin de rendre compte des plus récentes discussions portant sur le règlement menées avec certains propriétaires.

12. PASSIF AU TITRE DES RETRAITES

La société offre un régime complémentaire de retraite à certains cadres dirigeants (le « régime complémentaire »), lequel n'est ni enregistré ni préalablement capitalisé. Dans le cadre des procédures en vertu de la LACC, la partie du passif au titre des retraites lié au régime complémentaire se rapportant à la période précédant la demande d'un montant de 21 014 \$, pour laquelle la juste valeur des actifs du régime est nulle, a été reclassée dans les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction. Le régime complémentaire devrait être résilié avec le règlement de ces passifs aux termes du plan d'arrangement qui sera établi en fonction des dispositions de la LACC. Se reporter à la note 11.

13. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

	Pour les périodes de 26 semaines closes les 31 juillet 2021		1 ^{er} août 2020	
	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable	Nombre d'actions (en milliers)	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	13 440	482 \$	13 440	482 \$
Actions de catégorie A sans droit de vote				
Solde à la l'ouverture et à la clôture de la période	35 427	26 924	35 427	26 924
Total du capital social	48 867	27 406 \$	48 867	27 406 \$

Capital social autorisé

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat global
Solde au 31 janvier 2021	– \$	(854) \$	(854) \$
Variation des écarts de change	–	123	123
Solde au 31 juillet 2021	– \$	(731) \$	(731) \$
Solde au 2 février 2020	754 \$	(981) \$	(227) \$
Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 3 229 \$)	8 815	–	8 815
Transfert dans les stocks de la perte réalisée sur les couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 79 \$)	218	–	218
Reclassement des couvertures de flux de trésorerie des autres éléments du résultat global dans le profit de change sous les produits financiers (après impôt de 3 583 \$) (note 19)	(9 787)	–	(9 787)
Variation des écarts de change	–	(81)	(81)
Solde au 1 ^{er} août 2020	– \$	(1 062) \$	(1 062) \$

Dividendes

Aucun dividende n'a été déclaré ni payé au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 juillet 2021 et le 1^{er} août 2020.

14. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Le 19 avril 2021, le plan d'options sur actions a été modifié pour mettre fin au programme de droits à l'appréciation d'actions et, conformément aux politiques de la Bourse de croissance TSX, passer à un régime fixe qui limite à 3 500 000 le nombre admissible d'actions de catégorie A sans droit de vote pouvant être émises à la suite de l'exercice d'options. Aucun droit à l'appréciation d'actions n'avait été attribué ou n'était en circulation à la date de résiliation du programme. Ces changements n'ont eu aucune incidence sur les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités. De plus amples renseignements concernant le plan d'options sur actions sont présentés dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 30 janvier 2021.

Aucune option sur actions n'a été attribuée au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 juillet 2021 et le 1^{er} août 2020. Aucune charge de rémunération fondée sur des actions relativement à des options sur actions déjà attribuées n'a été comptabilisée au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 juillet 2021 (3 \$ et 5 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} août 2020, respectivement).

Aucune unité d'actions liée à la performance (« UAP ») n'a été attribuée et aucune charge de rémunération fondée sur des actions en lien avec les UAP n'a été comptabilisée pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 juillet 2021 et le 1^{er} août 2020.

15. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Lors de périodes intermédiaires, la provision pour impôt sur le résultat repose sur une estimation du bénéfice qui sera généré pour un exercice complet. Les taux d'impôt sur le résultat effectifs annuels moyens estimés sont réévalués à chaque date de clôture d'une période intermédiaire en fonction du bénéfice projeté pour l'exercice complet. Dans la mesure où les prévisions diffèrent des résultats réels, des ajustements sont comptabilisés lors de périodes ultérieures. Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 juillet 2021, la charge d'impôt exigible est composée surtout de l'incidence de l'impôt sur le résultat différé attribuable aux activités d'une filiale à l'étranger.

16. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020
Produits d'intérêts	86 \$	68 \$	136 \$	226 \$
Profit de change ¹⁾	4	737	717	11 685
Produits financiers	90	805	853	11 911
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1 030	1 418	2 167	2 967
Charges financières	1 030	1 418	2 167	2 967
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(940) \$	(613) \$	(1 314) \$	8 944 \$

¹⁾ Le profit de change pour la période de 26 semaines close le 1^{er} août 2020 comprend un profit de 9 741 \$ réalisé à l'échéance et à la cession de contrats de change. Se reporter à la note 19.

17. BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul du bénéfice (de la perte) de base et dilué(e) par action liée aux activités poursuivies et abandonnées se présente comme suit :

	Pour les périodes de 13 semaines closes les		Pour les périodes de 26 semaines closes les	
	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	48 867	48 867	48 867	48 867
Nombre moyen pondéré d'actions – après dilution	48 867	48 867	48 867	48 867

Toutes les options sur actions étaient exclues du calcul du bénéfice (de la perte) de base et dilué(e) par action pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 juillet 2021 et le 1^{er} août 2020, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

18. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	31 juillet 2021	1 ^{er} août 2020	30 janvier 2021
Opérations sans effet sur la trésorerie			
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles inclues dans les fournisseurs et autres créditeurs	1 944 \$	2 524 \$	1 382 \$

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement comptable et justes valeurs

La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants au 31 juillet 2021, au 1^{er} août 2020 et au 30 janvier 2021 (autres que les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction) se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers. La juste valeur des passifs pouvant faire l'objet d'une transaction ne peut être établie à la date des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes closes le 31 juillet 2021, le 1^{er} août 2020 et le 30 janvier 2021.

Instruments financiers dérivés

La société avait conclu avec ses banques des contrats de change à terme visant le dollar américain. Ces contrats de change se prolongeaient normalement sur une période d'au plus 12 mois et étaient normalement désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour atténuer le risque de change inhérent aux achats libellés en dollars américains. La société a déterminé qu'elle ne remplissait plus les conditions liées à ces achats en raison des efforts de la société pour réduire les achats de stocks futurs en réponse à l'incertitude entourant la COVID-19 et du plan de restructuration (notes 2 b) et 11). Au cours de la période de 26 semaines close le 1^{er} août 2020, la réalisation d'achats futurs libellés en dollars américains de 130 000 \$, couverts par des contrats à terme en cours dont le profit latent cumulé s'établissait à 9 787 \$ (après impôt de 3 583 \$), n'était plus attendue. Par conséquent, la société a cessé de désigner ces contrats à terme comme instrument de couverture et elle a reclassé le profit latent cumulé au titre de ces contrats à terme dans le bénéfice net en tant que produit financier plutôt que dans les autres éléments du résultat global (note 16) pour la période de 26 semaines close le 1^{er} août 2020.

Au cours de la période de 26 semaines close le 1^{er} août 2020, la société a arrêté temporairement son programme de couverture en raison des incertitudes qui planent à l'égard des engagements pour des achats de stocks futurs du fait de la COVID-19 et du plan de restructuration (notes 2 b) et 11). Au cours de la période de 26 semaines close le 1^{er} août 2020, des contrats à terme d'une valeur nominale de 15 000 \$ américains sont arrivés à échéance et la société a cédé tous les autres contrats à terme en cours d'une valeur nominale de 115 000 \$ américains, ce qui a donné lieu à un profit de change de 9 741 \$ comptabilisé directement dans le bénéfice net sous les produits financiers. Se reporter à la note 16.

Aucun contrat de change n'était en cours au 31 juillet 2021, au 1^{er} août 2020 et au 30 janvier 2021.

20. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines close le 31 juillet 2021, l'exposition de la société aux risques n'a pas changé de façon importante en regard de celle décrite dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 30 janvier 2021 à l'exception de ce qui suit :

Risque de liquidité

Au 31 juillet 2021, la société avait accès à un financement provisoire (le « prêt débiteur-exploitant ») obtenu auprès d'une institution financière canadienne qui consiste en une facilité de crédit renouvelable. La société a obtenu ce prêt de débiteur-exploitant après avoir obtenu l'ordonnance de la Cour lui permettant de se placer sous la protection de la LACC, comme il est décrit à la note 2 b). Le 14 mai 2021, la Société a modifié son prêt débiteur-exploitant afin de ramener la facilité de crédit renouvelable de 60 000 \$ à 30 000 \$ (y compris les facilités permettant d'obtenir des lettres de crédit d'un montant maximal de 5 000 \$ (ou l'équivalent en dollars américains). Cette modification a été approuvée par la Cour le 25 mai 2021. Au 31 juillet 2021, aucun montant n'avait été prélevé sur le prêt débiteur-exploitant et une tranche de 576 \$ de ces lignes de crédit d'exploitation remboursables à vue était affectée aux fins de lettres de crédit de soutien et de lettres de crédit documentaires.

21. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Le 31 juillet 2021, la société a soumis à des tests de dépréciation certaines UGT pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable, faisant en sorte qu'aucune perte de valeur liée aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux immobilisations corporelles n'a été comptabilisée (935 \$ et 6 341 \$ à l'égard d'actifs au titre de droits d'utilisation et 1 273 \$ et 1 902 \$ au titre d'immobilisations corporelles pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} août 2020, respectivement).

Les valeurs recouvrables des UGT soumises aux tests de dépréciation étaient fonction de leur valeur d'utilité estimée, laquelle était déterminée à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôt de 20 % (20,0 % au 1^{er} août 2020) suivant un modèle des flux de trésorerie établi par la société pour chaque magasin pris isolément. La période pour laquelle des projections des flux de trésorerie sont établies varie pour chaque UGT selon la durée d'utilité résiduelle du principal actif de l'UGT. Les ventes prévisionnelles établies pour les besoins des projections des flux de trésorerie prennent en compte l'incidence moyenne pondérée de différents scénarios fondés sur les résultats d'exploitation et les prévisions à l'interne préparées par la direction. Une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'actualisation ne modifie pas de façon significative les résultats des tests.

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 31 juillet 2021, des reprises de perte de valeur respectives de 293 \$ et de 507 \$ sur des actifs ont été comptabilisées par suite d'une amélioration de la rentabilité de certaines UGT (néant pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 1^{er} août 2020).